



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique
de l'enseignement du second degré**

VR/IP2/SE

n° -

Affaire suivie par :

Sabrina ELMOUR

IA-IPR langues vivantes-anglais

Tél : (+687) 23 05 52

Mél : sabrina.elmour@ac-noumea.nc

Nouméa, le 5 février 2025

Sabrina ELMOUR

Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique
régionale

de langues vivantes-anglais

Florence LOPEZ

IA IPR d'espagnol

Mél : florence.lopez@ac-aix-marseille.fr

florence.lopez@ac-noumea.nc

Gérald PELOUX

Chargé de mission pour le japonais auprès de l'IGESR

Mél : gerald.peloux@igesr.gouv.fr

1, avenue des Frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

A

Mesdames et Messieurs les professeurs de langues
vivantes et régionales
s/c Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2025 à l'attention des professeurs de langues vivantes et régionales

Chères, chers collègues,

En cette rentrée scolaire 2025, je tiens à vous réitérer mes remerciements pour votre engagement professionnel inaltérable auprès de nos élèves, malgré une année 2024 très compliquée.

Par votre investissement constant, vous avez permis à certains jeunes de retrouver le chemin de l'école avec le sourire, à d'autres de se rendre compte de l'importance de l'accès à la culture et à l'éducation et aux diplômés d'atteindre leur objectif avec fierté.

Par votre participation à des missions supplémentaires indispensables telles que le tutorat, l'accompagnement pédagogique, la formation, la conception de sujets d'examen..., vous avez contribué au déploiement d'une dynamique de travail collaborative et coopérative.

Je félicite les lauréats des différents concours de recrutement, souhaite la bienvenue aux enseignants nouvellement arrivés sur le territoire et aux enseignants contractuels qui intègrent la fonction.

J'adresse mes chaleureux remerciements aux chargés de mission de langues vivantes et régionales, pour leur engagement et leur expertise dans les différentes missions qui leur sont confiées, Mme Murielle RIVIERE (anglais collège, Ev@lang), Mme Laetitia WILLAY (espagnol lycée), Mme Cécile ROY (espagnol collège), Mme Jocelyne PAUMETTE (japonais) ; M. Olivier FANDOS, Mme Eliane WAPAE, Mme Véronique NEHRON et M. Patrick EATENE du SELCK. Nous avons le plaisir de renforcer l'équipe cette année en accueillant Mme Yuriko HORI en qualité de chargée de mission en anglais lycée et STS.

Vous trouverez ci-dessous quelques points d'attention qui seront complétés au fil de l'année sur le portail académique des langues vivantes et régionales du vice-rectorat : [Lien](#)

Les nouveaux programmes du collège et du lycée:

Le conseil supérieur des programmes publiera prochainement la version définitive des programmes de langues vivantes et régionales du collège et du lycée qui entreront progressivement en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2026 en Nouvelle-Calédonie.

Ces programmes restent en cohérence avec le « plan langues vivantes » et sont destinés à aider les professeurs à définir des repères clairs dans les domaines culturels et linguistiques et éviter le piétinement et la lassitude des élèves. Les repères culturels s'articulent autour d'axes qui se déclinent en objets d'étude. De la même façon les repères linguistiques intègrent les activités langagières ainsi que les outils linguistiques.

Les pratiques pédagogiques doivent prendre une dimension collaborative et développer la démarche de projet. Revenir à une culture spécifique pour chaque langue adossée à une approche plurilingue et en interlangue permettra aux élèves d'accéder à la nuance et d'atteindre plus aisément le sens.

Les repères de progression et les attendus de fin d'année (cycles 3 et 4):

Ces ressources représentent le fil rouge d'une approche linguistique spiralee qui par la mise en œuvre de stratégies pédagogiques explicites permet de reprendre, d'élargir, de complexifier les notions intégrées dans une pédagogie de parcours favorable à l'autonomisation langagière des élèves. [Lien](#)

L'évaluation :

Développer une culture de l'évaluation et du positionnement explicites permet de clarifier les attendus et de formaliser la progression des élèves. Fixer des critères d'évaluation et de positionnement communs à toutes les langues vivantes et régionales en réception et en production, tout en adaptant sa pédagogie au public concerné, permet une mise en perspective significative.

Au lycée, l'évaluation des langues vivantes en contrôle continu doit s'inscrire dans le cadre du projet d'évaluation établi collectivement. J'invite les enseignants de lycée à utiliser régulièrement les grilles nationales, à les expliciter aux élèves afin que ces derniers se familiarisent avec les critères et les attendus.

Une attestation de langues vivantes est délivrée à tous les candidats au bac général et technologique, qu'ils réussissent ou non l'examen. Elle concerne toutes les langues vivantes et précise le niveau global atteint par le candidat dans chacune des activités langagières au regard des niveaux officiels inscrits au CECRL. Le positionnement sera adossé aux grilles d'évaluation nationales. [Lien](#)

Les compétences psycho-sociales :

Développer les compétences psycho-sociales (cognitives, émotionnelles et sociales) représente un levier majeur de réussite scolaire et d'employabilité. Favoriser la collaboration, la coopération, résoudre des problèmes, créer, innover, s'autoévaluer sont des axes qui gagnent à être intégrés aux pratiques pédagogiques pour consolider l'ouverture à l'autre, développer des relations constructives, renforcer l'accomplissement, communiquer de façon efficace.

Investir les activités de médiation (cf. volume complémentaire du CECRL) viendra enrichir nos activités langagières en instillant des notions linguistiques par le biais d'une attitude active et contribuera à la formation de citoyens éclairés.

Les parcours linguistiques renforcés :

L'enseignement de langues et cultures européennes/étrangères, de disciplines non linguistiques en anglais en voie générale et professionnelle, les sections européennes, la section internationale australienne menant au DNBI et BFI, la sixième bilangue du collège de WANI, les mobilités scolaires sont autant de dispositifs déployés dans notre académie qui reflètent l'intérêt pour les langues vivantes et représentent une véritable plus-value dans le parcours de l'élève.

Je remercie sincèrement toutes les équipes enseignantes et de direction pour cet affichage linguistique très coloré de notre territoire. [Lien](#)

Ev@lang:

Le test de positionnement Ev@lang concerne tous les élèves de troisième (générales et prépa-métiers). Je vous invite à familiariser, bien en amont de la passation, vos élèves à ce test adaptatif tant au niveau de la découverte de l'outil que du format des items. Les modalités de ce test rappellent que l'enseignement des langues vivantes doit être le plus immersif possible, fondé sur approche actionnelle renforcée par des mises en situations authentiques et une culture du positionnement.

Les épreuves de spécialité :

L'analyse des statistiques révèle que le choix des élèves porte davantage sur la spécialité LLCER AMC que la spécialité LLCER Anglais et qu'environ 50% des inscrits abandonnent ces spécialités après la première. L'analyse des résultats au baccalauréat révèle une hétérogénéité au niveau académique.

Deux axes majeurs sont à investir cette année :

- impulser une nouvelle dynamique dans l'enseignement de ces spécialités afin de stabiliser les choix et d'en promouvoir les débouchés, notamment dans la zone Asie-Pacifique
- développer des stratégies pédagogiques communes favorisant une homogénéité des résultats en tenant compte de profils linguistiques différents.

La voie professionnelle :

L'actualité principale réside dans la mise en place de la réforme du baccalauréat professionnel, avec l'instauration d'un parcours différencié (dit parcours Y) en classe de terminale. Dès cette année scolaire, nous déploierons ce parcours de six semaines pour l'ensemble des classes de terminale bac pro à partir du mois de novembre. Il permettra de soutenir l'employabilité des élèves qui souhaitent s'insérer directement après le baccalauréat et de mieux préparer ceux qui envisagent des poursuites d'études supérieures.

Une réflexion collective devra être instaurée afin de proposer un enseignement disciplinaire individualisé et des stratégies pédagogiques centrées sur une progressivité dans les apprentissages du Bac Pro vers le BTS dans les champs linguistiques, didactiques et méthodologiques ainsi qu'en termes de compétences psycho-sociales. Acculturation, médiation, remédiation, approfondissement, auto-positionnement, graduation, projets ...seront des axes à investir.

Que ce parcours soit choisi ou subi, il devra être considéré comme réversible et représenter un tremplin pour la suite du parcours des élèves de la voie professionnelle

Les nouvelles grilles horaires des dispositifs « phares » du plan de valorisation de la voie professionnelle (projet, co-intervention et accompagnement renforcé) seront appliquées à la rentrée 2026.

Ce parcours impactera le calendrier des examens et modifiera le nombre de PFMP en classe de terminale (maximum 6 en 2025).

Il convient bien sûr de poursuivre le travail engagé ces dernières années, en renforçant davantage certaines pratiques pédagogiques : co-enseignement, pédagogie de projet, approche collaborative, évaluation par compétences, etc. A cet effet, vous pourrez utiliser les ressources proposées sur les Padlets académiques de la [voie professionnelle](#) et des [arts appliqués](#), ainsi que sur le Genially relatif à la [gestion du projet](#).

Les tests nationaux de positionnement seront ouverts cette année du 24 février au 14 mars 2025 ; ils permettront de préparer le module "consolidation des acquis" au sein de l'accompagnement renforcé. Adossées à ces tests, les actions de prévention de l'illettrisme et de l'innomérisme pourront ainsi être conduites, dans le cadre principal de la classe, mais aussi dans celui du module de consolidation des acquis. Un référent innumérisme et un référent illettrisme agiront de concert dans chaque établissement de la voie professionnelle, contre la grande difficulté scolaire et son corollaire, le décrochage.

La maîtrise des fondamentaux reste un objectif majeur qui devrait être atteint par le biais d'un travail collaboratif et interdisciplinaire indispensable. La corrélation entre les enseignements professionnels et généraux est soulignée lors des temps de co-intervention et doit être renforcée dans les séances d'apprentissage de tous les enseignements ; elle met en exergue l'importance d'apports linguistiques et méthodologiques communs.

Les BTS :

Les STS sont largement déployées dans notre académie est très attractives pour de nombreux jeunes. Ces diplômés professionnels confèrent des compétences spécifiques et de qualité à de potentiels futurs demandeurs d'emploi. Les langues vivantes y ont, une fois de plus, une place prépondérante tant pour une éventuelle poursuite d'étude que pour une ouverture vers les entreprises voisines.

Je tiens à remercier les concepteurs de sujets et les évaluateurs pour leur investissement dans ces missions.

Le PPCR

Les enseignants éligibles à un rendez-vous de carrière seront informés au minimum 14 jours avant la date de la rencontre.

Je vous invite, en amont de ma venue, à me transmettre le document de référence pour l'entretien complété ainsi que tous documents que vous jugerez opportuns de porter à ma connaissance, au-delà de la séance observée.

Cette visite correspond à un moment privilégié d'échanges réflexifs sur vos pratiques et perspectives d'évolution professionnelle.

En dehors d'un rendez-vous de carrière, vous êtes invités à solliciter une visite d'accompagnement pour, par exemple, observer et valoriser une pratique innovante que vous mettez en œuvre.

Les groupes d'élaboration de ressources :

Plusieurs groupes de réflexion sont constitués afin de produire des ressources pédagogiques (séquences, séances, activités, sujets 0 ...) qui alimenteront le portail académique de langues vivantes. L'objectif premier est de permettre une mutualisation d'outils facilitateurs et inspirants et doit être le reflet de vos pratiques. En ce sens, toutes les contributions seront profitables à l'ensemble des enseignants de langues vivantes.

La formation continue

Le plan de formation est consultable sur le site académique. Les inscriptions sont ouvertes du 17 février au 09 mars 2025. [Lien](#)

Cette année, les formations, majoritairement interlangues et intervoies, aborderont l'approche actionnelle, la mise en œuvre didactique et pédagogique, l'hétérogénéité et la différenciation, l'évaluation et le positionnement, l'enseignement d'une DNL, le tout dans un format collaboratif.

En complément des formations interlangues, les enseignants d'espagnol pourront participer à une formation intitulée « Pratiques collaboratives » soit à candidature individuelle soit à public désigné en fonction de leur situation géographique. Chacun pourra échanger sur son enseignement afin d'enrichir ses pratiques autour, par exemple du travail en îlot, de la différenciation pédagogique, de l'évaluation, ou de tout autre thématique d'actualité.

Les enseignants de japonais devraient pouvoir bénéficier d'une formation concernant plus particulièrement le BTS où il s'agira de réfléchir à l'élaboration commune de ressources et de définir clairement les attendus pour les épreuves. Y seront abordés également les nouveaux programmes de japonais pour le collège et le lycée.

L'intelligence artificielle

Etre professeur de langues vivantes à l'ère de l'IA représente un véritable défi mais aussi une opportunité pour diversifier les méthodes d'enseignement tout en permettant aux élèves de s'emparer de ce nouvel outil de manière raisonnée. L'intelligence artificielle peut ponctuellement et de manière judicieuse trouver sa place en cours de langue pour obtenir des informations instantanées et ciblées, individualiser les apprentissages, développer l'autonomie des élèves, favoriser le travail collaboratif, donner une dimension ludique aux activités proposées, apporter une aide lexicale et soutenir l'expression. Il vous appartient néanmoins de guider vos élèves dans l'utilisation adaptée de ces outils tout en continuant à développer leurs compétences analytiques et leur esprit de synthèse. Seul l'enseignant peut transmettre les subtilités culturelles et la sensibilité humaine, mettre la collaboration et le partage au cœur de la classe ou encore privilégier l'échange direct qui fait la richesse de l'enseignement de langues. Face à ces évolutions, un équilibre est à rechercher entre ouverture à l'expérimentation pédagogique et préservation des fondamentaux qui constituent le cœur même de notre métier tels que l'engagement, l'empathie et la transmission de connaissances vivantes.

La semaine des langues

Cet évènement fédérateur et vecteur des valeurs du plurilinguisme et de la diversité culturelle se tiendra du 15 au 19 septembre. Cette célébration de la diversité linguistique est l'occasion de faire découvrir concrètement des langues non-étudiées aux élèves. Le concours de lecture expressive à voix haute en langue étrangère y sera associé.

Les assistants de langues :

Les assistants de langues vivantes étrangères sont des ressources inestimables par l'apport culturel et linguistique qu'ils véhiculent. Il est primordial de les intégrer aux équipes et d'organiser des temps de travail collaboratifs afin de fixer des objectifs pédagogiques communs. Je vous encourage à vous appuyer sur les ALVE pour faire rayonner encore davantage les langues vivantes dans vos établissements.

Je vous souhaite, chères, chers collègues, une année scolaire sereine et gratifiante.

Qu'elle soit synonyme d'épanouissement et d'ambition.

Vous pouvez compter sur ma présence à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions.

L'IA-IPR de langues vivantes-anglais
pour l'IA-IPR d'espagnol et
le chargé de mission pour le japonais auprès de l'IGESR

Sabrina ELMOUR

